



Énergie, Mines et Ressources

**Direction des ressources pétrolières et gazières**

Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, gouvernement du Yukon

211, rue Main, bureau 300, Whitehorse (Yukon) Y1A 2B2

Tél. : 867-667-3427 • Téléc. : 867-393-6262 • Courriel : [oilandgasdisposition@gov.yk.ca](mailto:oilandgasdisposition@gov.yk.ca)

**AVIS DE SÛRETÉ**

Également disponible en anglais

*This form is available in English*

**A. TITRE D'ALIÉNATION**

Remplir un avis pour chaque titre d'aliénation visé par la sûreté.

Type de titre d'aliénation	Numéro du titre d'aliénation
----------------------------	------------------------------

**B. PARTIE GARANTIE**

Nom complet de la partie garantie

**C. DESCRIPTION DE L'ACTE DE GARANTIE**

Décrire la nature générale de la sûreté aux termes de l'acte de garantie (ex. cession à la banque en vertu de la *Loi sur les banques*, débeture, hypothèque, etc.).

Daté le : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ Date d'expiration (facultatif) : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_  
AAAA MM JJ AAAA MM JJ

**D. ADRESSE AUX FINS DE SIGNIFICATION DE LA PARTIE GARANTIE**

Nom complet du mandataire de la partie garantie s'il diffère de celui indiqué à la **partie B**

Adresse		Ville ou village
Territoire/Province/État	Pays	Code postal
Téléphone	Télécopieur	Courriel

**E. DROITS D'ENREGISTREMENT**

Les droits d'enregistrement de 50 \$ sont joints aux présentes.

**F. SIGNATURE**

Signature de la partie garantie ou de son mandataire	Date (AAAA/MM/JJ)
Nom (en lettres détachées)	Fonction

**G. AVERTISSEMENT**

En cas de contradiction ou de divergence entre le présent formulaire ou les lignes directrices, et une disposition de la *Loi sur le pétrole et le gaz* ou de ses règlements d'application, cette dernière a préséance.

<b>RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION</b>	
Numéro de dossier à la Direction : _____ Enregistrement n° : _____	_____ Signature du chef de division
Reçu le : ____ / ____ / ____ à (heure) : _____ <small>AAAA MM JJ</small>	Date : ____ / ____ / ____ <small>AAAA MM JJ</small>

Le présent avis prévu par la loi est délivré en conformité avec la *Loi sur le pétrole et le gaz* et le *Règlement sur les titres d'aliénation pétroliers et gaziers*. Les renseignements personnels fournis dans le présent formulaire sont recueillis en vertu de l'article 29 de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*.